



POUR FAIRE DE LA FRANCE UNE NATION ÉCOLOGIQUE, IL FAUT CHANGER D'AMBITION ET DE MÉTHODE

A l'issue des élections législatives de juin 2022, Emmanuel Macron et son nouveau gouvernement disposeront de 30 mois pour changer de cap climatique. Pour changer de méthode, la FNH présente 4 conditions. Pour élever l'ambition, elle liste 7 chantiers prioritaires.

Le précédent quinquennat a été caractérisé par des crises brutales aux conséquences profondes pour nos sociétés. Il est aussi marqué du sceau de l'insuffisance, du point de vue écologique et solidaire. Un quinquennat insuffisant pour le climat puisque l'État a été condamné par la justice pour son inaction ; insuffisant pour la biodiversité, grande absente des politiques publiques ; insuffisant pour réduire les inégalités et protéger durablement les Françaises et les Français des bouleversements en cours. Pour inverser la tendance, le prochain gouvernement devra agir en tout point différemment de ces 5 dernières années.

2 mots d'ordre pour changer de méthode : organiser et associer

Pour que la nomination annoncée d'un premier ministre en charge de la planification écologique ne reste pas qu'un symbole, la FNH identifie 4 conditions :

- **Une feuille de mission publique** qui rappelle les grands objectifs climatiques, écologiques et de réduction d'inégalités sociales dans lesquels s'inscrira l'action du gouvernement, notamment pour sortir la France de l'illégalité climatique.
- **Un suivi de la politique gouvernementale** par des indicateurs publics robustes, disponibles et actualisés¹ sur les impacts des politiques publiques ; un rôle renforcé du Haut Conseil pour le Climat et du Parlement ;
- **Un financement massif et durable** : sortir des investissements court terme, les massifier, les pérenniser, les sanctuariser et se donner les marges de manœuvre au niveau européen avec un engagement de la France pour une réforme des règles budgétaires UE ;
- **Redonner une place et un rôle au dialogue social** : il est désormais crucial de travailler au quotidien avec les corps intermédiaires, les acteurs sociaux et économiques : espaces de concertation et de négociation, travail sur des scénarios, débat public.

Amandine Lebreton, Directrice du plaidoyer, soulève également un risque :

« La biodiversité a déjà été la grande perdante du premier quinquennat. La structure annoncée du prochain gouvernement — centrée sur l'énergie et le pouvoir d'achat — ne doit pas pousser à mettre encore de côté ce défi ô combien central pour notre avenir. »

¹ exemples : lors du précédent quinquennat les derniers chiffres d'évolution des pesticides exprimés en indicateur de référence NODU datent de 2019, le nombre de rénovations communiquées qui ne fait pas référence à un niveau de rénovation compatible avec la SNBC

7 chantiers pour relever l'ambition

1. Lancer un grand plan national pour faire des mobilités durables une solution pour réduire la précarité.
2. Accompagner massivement les agriculteurs à sortir de leur dépendance aux pesticides.
3. Donner accès à toutes et tous à une alimentation saine, durable et choisie.
4. Mettre le commerce au service de la transition écologique et solidaire.
5. S'engager concrètement pour lutter contre l'artificialisation des sols.
6. Développer massivement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des logements.
7. Changer les règles budgétaires européennes pour financer massivement la transition.

A court terme, le nouveau gouvernement doit saisir chaque opportunité pour appuyer sur l'accélérateur, notamment la présidence française de l'UE sur les mesures miroirs et les règles budgétaires européennes, la révision de sa déclinaison de la PAC (Plan Stratégique National - PSN) comme le lui demande la Commission européenne ou encore le projet de loi de finance pour investir dans la transition.

3 ans pour inverser la tendance

Selon le dernier rapport du GIEC, les émissions globales de GES doivent atteindre leur pic avant 2025 pour se conformer à une trajectoire pouvant limiter le réchauffement climatique à +1,5°C². La limitation du réchauffement climatique à +1,5°C au niveau mondial, et non pas +2°C, est pourtant cruciale pour tenter d'éviter des basculements susceptibles de provoquer une situation climatique hors de contrôle, telle que la disparition de la banquise arctique³.

Il est donc indispensable d'accélérer massivement le rythme de réduction des émissions de GES, chaque dixième de degré ayant une importance vitale pour les sociétés humaines et les écosystèmes. **Nous vivons trois années clés. A l'issue des élections législatives de juin 2022, Emmanuel Macron et son nouveau gouvernement disposeront de 30 mois jusqu'à 2025, soit 10 trimestres d'action pour changer de cap climatique.**

CONTACT PRESSE

AGENCE F - THIERRY STEWART
06 99 64 82 80
thierry.stewart@agencef.com

² https://report.ipcc.ch/ar6wg3/pdf/IPCC_AR6_WGIII_FinalDraft_FullReport.pdf cf. C1 page 22

³ <https://lejournald.cnrs.fr/articles/climat-le-demi-degre-qui-changerait-tout>

BILAN D'UN PREMIER QUINQUENNAT INSUFFISANT SUR LE CLIMAT, LA BIODIVERSITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

Climat : un État dans l'illégalité

Malgré la double condamnation de l'État à la suite des recours déposés par l'Affaire du siècle⁴ et Grande-Synthe, malgré les alertes répétées des scientifiques, et malgré la mobilisation forte et croissante de la société civile, le dernier quinquennat n'a pas permis de repositionner la France sur une trajectoire conforme à l'accord de Paris.

A cet égard, la Convention Citoyenne pour le Climat, initiative pourtant originale et porteuse d'espoir, s'est soldée par un rendez-vous manqué. En dépit de certaines avancées, la loi "climat et résilience" n'aura pas permis d'acter des mesures véritablement structurantes, à même de traiter en profondeur les causes des émissions de carbone et d'organiser l'indispensable accompagnement social de la transition, notamment en matière de rénovation thermique des logements, de fin de vente des véhicules thermiques, ou encore de régulation de la publicité en faveur des produits fortement émetteurs. En témoigne le Haut Conseil pour le Climat (HCC) qui indique que la France doit doubler le rythme de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, pour atteindre au moins 3% de baisse annuelle.

Biodiversité : un sujet abandonné en rase campagne

En 2017, Emmanuel Macron a porté des engagements forts sur la réduction des pesticides autour de trois piliers: la réduction des pesticides, la fin du glyphosate en 3 ans et une alimentation durable dans les cantines.

Pourtant, a contrario de ces engagements pris (et réitérés), y compris au congrès mondial de la Nature à Marseille, le bilan s'avère loin d'être suffisant et affiche même des reculs inquiétants alors que les pesticides sont pointés du doigt comme une des causes principales d'effondrement de la biodiversité.

⁴ Dans le cadre de l'Affaire, l'État est sommé de réparer les préjudices associés à son inaction avant le 31 décembre 2022 et dans le cadre du recours de Grande Synthe il doit "prendre toutes les mesures nécessaires" pour remettre la France sur la trajectoire de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 qu'il s'est engagé à respecter.

- La France s'est fixée une réduction de l'usage des pesticides de 50 % d'ici 2025. Pourtant entre 2009 et 2019, **leur usage a augmenté de 14,9 %**⁵. Un point positif est cependant à relever : la diminution importante des substances les plus dangereuses⁶ du fait principalement de l'effort européen d'interdire certaines substances considérées comme les plus préoccupantes.
- Le programme Ambition Bio et la stratégie européenne de la Ferme à la Fourchette fixent respectivement 15% d'ici 2022 et 25% d'ici 2030 de surfaces agricoles utiles en bio. En 2021, nous atteignons 9,5%.
- Contrairement aux objectifs fixés par la loi EGalim en 2018 de 20% de produits bio servis en restauration collective en 2022, la part actuelle est de 6%.

Trois reculs notables sont également à souligner sur le sujet des pesticides : le renoncement à une sortie du glyphosate pour tous les usages en 2022, la réautorisation temporaire des néonicotinoïdes pour la production de betterave à sucre ainsi que, tout récemment, l'autorisation temporaire d'utilisation des pesticides sur les surfaces déclarées en jachère en réponse à la crise Ukrainienne.

Enfin, le sujet des aides publiques dommageables à l'environnement a, lui, été relégué en toute fin de mandat (2021-2022). C'est à l'occasion de la publication du premier volet de la 3e stratégie nationale biodiversité - par ailleurs insuffisamment ambitieux et non abouti⁷ - que le sujet a été remis à l'agenda.

L'Observatoire national de la biodiversité souligne que l'effort financier national pour la biodiversité ne représentait que 0,1% du PIB de la France en 2018, soit 2,4 milliards d'euros⁸. Cette donnée recense l'ensemble des dépenses de l'État, des collectivités, des entreprises et des particuliers en faveur de la biodiversité. A titre de comparaison, la seule exonération de taxation du kérosène pour l'aviation représentait en 2022 une dépense fiscale de 3,6 milliards d'euros⁹.

Un défaut d'anticipation sur les mesures écologiques de long terme qui accentue les inégalités

La crise de la covid et la guerre en Ukraine rendent plus aiguës les inégalités et les problématiques de fin de mois pour des millions de Françaises et de Français et notamment les jeunes.

Si le gouvernement a mis en place de nombreuses mesures d'urgence, il a pêché sur les mesures écologiques de long terme qui lui auraient permis d'anticiper les situations critiques.

5 en moyenne triennale (2009/2011-2017/2019), selon le suivi de l'indicateur NODU sur la base des chiffres communiqués lors du Conseil d'Orientation Stratégique Ecophyto, novembre 2021

6 CMRI

7 <https://www.fnh.org/strategie-nationale-pour-la-biodiversite-fnh-alerte/>

8 Biodiversité en crise : il est urgent d'amplifier les actions

9 RAC, 2022 : Panorama des dépenses néfastes pour le climat et l'environnement, 25 milliards d'euros d'argent public qui détruisent la planète...

Quelques exemples parmi d'autres :

- ➔ **Mobilité** : comme le montre le Baromètre des mobilités du quotidien 2022 de la FNH et de Wimoov, 13,3 millions de Français sont en situation de précarité mobilité. En cause : la dépendance trop forte à la voiture "solo" et une absence de choix en matière de mobilité.
- ➔ **Alimentation** : En 2020, 5,5 à 7 millions de personnes étaient contraintes de passer par l'aide alimentaire pour se nourrir. Les chiffres ont plus que doublé en dix ans. La précarité alimentaire risque de s'accroître avec la flambée des prix alimentaires exacerbée par la guerre en Ukraine. Et les conséquences sont lourdes : la précarité alimentaire renvoie à un problème d'accès à une alimentation en qualité ou quantité suffisante, dont découlent des maladies cardiovasculaires, le diabète, l'obésité, etc. Ces inégalités se font jour en restauration collective : au collège par exemple, les élèves issus de familles défavorisées sont deux fois plus nombreux (40 % d'entre eux) à ne pas manger à la cantine que les élèves issus de familles favorisées (22 %) et très favorisées (17 %) »¹⁰ du fait du prix qui, même modique, reste difficile d'accès aux familles défavorisées.
- ➔ **Logement** : La flambée des prix de l'énergie de ces derniers mois a mis en lumière la difficulté pour des millions de ménages de se chauffer... difficulté identifiée pourtant depuis des années. 12 millions de Français vivent dans des passoires énergétiques et sont victimes d'un non-choix : payer cher ou avoir froid.

10 Source : Centre national d'étude des systèmes scolaires, 2016

CHANGER DE MÉTHODE AVEC DEUX MOTS D'ORDRE : ORGANISER ET ASSOCIER.

Entre les difficultés pour le gouvernement d'entendre les colères, les alertes et les ras-le-bol, un rejet exprimé des corps intermédiaires, un Grand Débat sans lendemain concret, une loi Climat qui a vidé de sa substance le travail des 150 citoyens de la convention citoyenne... **jamais un quinquennat n'aura autant été marqué par la verticalité du pouvoir et le manque de considération des rôles de chacun.e, associations, syndicats, collectivités territoriales, entreprises, citoyens.**

L'autre échec du quinquennat précédent a résidé dans l'organisation de la transition : tout autant que la définition d'objectifs chiffrés, la transition écologique et sociale est une question de méthode. Si les citoyens et la société civile ont pu être associés à des temps ponctuels de la vie politique (convention citoyenne pour le climat, états généraux de l'alimentation, etc.), ces consultations semblent avoir été mises en place pour la forme plutôt que pour avancer dans l'atteinte des objectifs écologiques et sociaux.

Sur le fond, la nomination annoncée d'un premier ministre chargé de la planification écologique ne devrait être qu'un pléonasme tant le climat et la biodiversité, associés à la justice sociale, devraient être des sujets transverses et intégrés aux logiciels de chacun des ministères.

Pour sortir du symbole, la FNH défend :

- ➔ **Une feuille de mission publique** qui rappelle les grands objectifs climatiques (accord de Paris) et écologiques (i.e. réduction des pesticides) dans lesquels s'inscrira l'action du gouvernement, notamment pour sortir la France de l'illégalité climatique. Cette feuille de mission devra intégrer des objectifs en termes de réduction des inégalités sociales sur le long terme ;
- ➔ **Un suivi de la politique gouvernementale** par des indicateurs publics robustes, disponibles et actualisés¹¹ sur les impacts des politiques publiques, un rôle renforcé du Haut Conseil pour le Climat et du Parlement (notamment pour le suivi des indicateurs écologiques et relatifs aux inégalités sociales) ;
- ➔ **Un financement massif et durable** : sortir des investissements court terme (2 ans maximum dans les plans de relance) pour les pérenniser, les massifier (au moins 25 milliards d'euros par an) et les sanctuariser. Il faut également se donner les marges de manœuvre au niveau européen avec un engagement de la France pour une réforme des règles budgétaires UE ;
- ➔ **Redonner une place et un rôle au dialogue social** : il n'y a pas d'autre choix que de changer de méthode pour espérer mener la transition en limitant l'ampleur et l'intensité des conflits sociaux. Il faut désormais travailler au quotidien avec les corps intermédiaires, acteurs sociaux et économiques : espaces de concertation et de négociation, travail sur des scénarios, débat public.

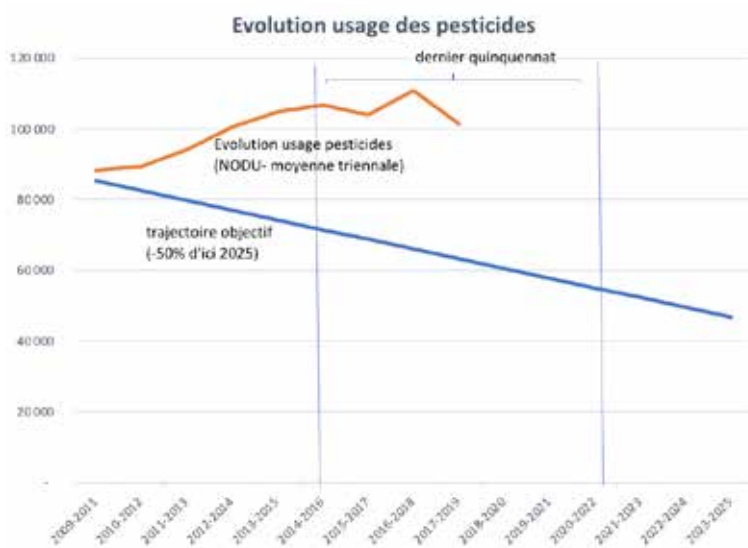
¹¹ lors du précédent quinquennat les derniers chiffres d'évolution des pesticides exprimés en indicateur de référence NODU datent de 2019 par exemple

La FNH soulève également un risque. La biodiversité a déjà été la grande perdante du premier quinquennat. La structure annoncée du prochain gouvernement - centrée sur l'énergie et le pouvoir d'achat - ne doit pas pousser à mettre encore de côté ce défi ô combien central pour notre avenir.

La nécessité de suivre les politiques publiques : illustration avec les pesticides

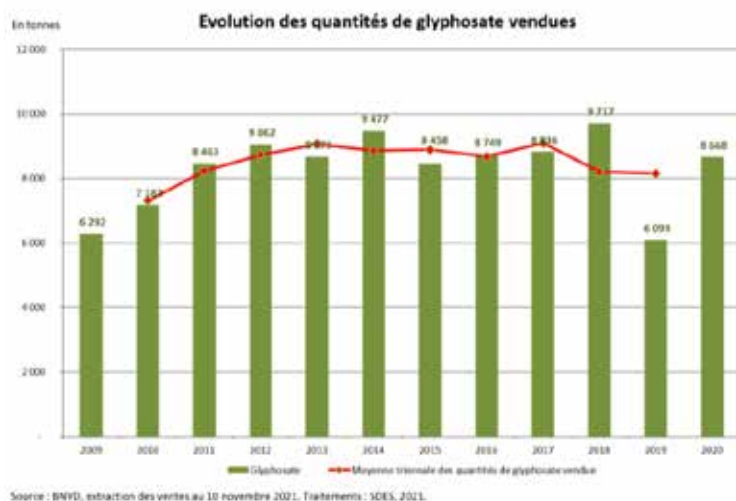
➔ NODU : pas de chiffre depuis 2019

L'indicateur principal de suivi du plan Ecophyto est le NODU (Nombre de Doses Unités). Le dernier chiffre communiqué date de 2019



➔ Glyphosate : pas de chiffres depuis 2020

Concernant le suivi du glyphosate, le dernier chiffre communiqué date de 2020 : +11,6% entre 2009-2011 et 2017-2020, alors même que le ministre de l'Agriculture et l'Alimentation a annoncé une baisse de 50 % d'ici la fin du précédent quinquennat.



CHANGER D'AMBITION : UN NOUVEAU GOUVERNEMENT QUI DOIT PORTER 7 IMPÉRATIFS POUR CONCILIER ÉCOLOGIE ET SOCIAL

La crise du pouvoir d'achat, couplée à la dépendance de notre économie aux énergies fossiles et aux ressources naturelles, doit nous pousser **à agir à 360° : à la fois en accélérant la transition, en accompagnant celles et ceux qui en ont besoin, en protégeant les citoyens des impacts des désordres en cours.**

Les trois formes de précarité — précarité alimentaire, précarité énergétique, précarité mobilité — doivent être abordées comme un tout et faire l'objet, au-delà des mesures d'urgence, de mesures de long terme qui permettent de concilier climat, biodiversité et justice sociale.

Enfin, le prochain gouvernement ne doit pas tomber dans l'écueil de miser sur le tout-technologique pour engager la transition : il n'a pas d'autres choix que de miser sur la sobriété et l'évolution des modèles économiques pour véritablement construire une Nation écologique.

Impératif #1 : Lancer un grand plan national pour faire des mobilités durables une solution pour réduire la précarité

La dépendance à la voiture individuelle, et plus particulièrement aux carburants fossiles, alimente la précarité et les inégalités. **13,3 millions de personnes sont ainsi en situation de précarité mobilité en France. 4,3 millions d'entre elles n'ont aucun équipement individuel ou abonnement à un service de transport collectif.** Un phénomène massif que la FNH et Wimoov ont chiffré à l'occasion de la [deuxième édition du Baromètre des mobilités du quotidien](#).

Alors que la crise énergétique en Europe pointe du doigt notre dépendance aux fossiles, les mesures de court terme ne suffiront pas. L'accompagnement vers la sortie des carburants fossiles et la réduction de la dépendance à la voiture solo sont nécessaires pour respecter les objectifs climatiques et réduire durablement les inégalités en redonnant du pouvoir d'achat. Pour cela, **il est nécessaire de lancer un grand plan social national d'accompagnement vers les mobilités durables avec, notamment, un plan massif d'investissement dans les alternatives à la voiture comme par exemple dans le ferroviaire à hauteur de 3 milliards d'euros par an pendant 10 ans.**

Impératif #2 : Accompagner massivement les agriculteurs à sortir de leur dépendance aux pesticides

Sortir de la spirale de la dépendance aux pesticides c'est envisager une transformation de l'ensemble du système agricole et alimentaire. A ce jour, **moins de 1% des financements publics sont réellement efficaces pour réduire l'usage des pesticides**. Si le plan Ecophyto guide vers l'atteinte de -50% de pesticides d'ici 2025, il ne représente que 0,3% des financements publics aux acteurs agricoles et de l'alimentation.

Face à ce constat, trois priorités :

- ➔ **Maintenir et décliner les ambitions de la stratégie européenne de la Ferme à la Fourchette (F2F)**, dans un contexte de guerre en Ukraine où les tentations de détricotage sont grandes et pourtant mettent en péril la capacité à nous nourrir demain et nous éloignent d'un système agricole résilient aux futurs chocs, écologiques comme économiques.
- ➔ Mettre en place une **planification interministérielle de sortie de la dépendance aux pesticides** qui mettrait en cohérence l'ensemble des politiques publiques et des financements aux acteurs agricoles et de l'alimentation (Ecophyto, France 2030, Plan Stratégique National de la PAC, etc.), dans le cadre de la planification écologique globale.
- ➔ **Repenser une fiscalité encadrée et incitative** afin d'inciter à la réduction des pesticides (malus) et d'accompagner la transformation des systèmes agricoles et alimentaires (bonus).

La marche à ne pas manquer à court terme : le Plan Stratégique National

Fin mars 2022, la Commission européenne a adressé aux autorités françaises près de 200 observations sur la déclinaison française -Plan Stratégique National (PSN)- de la Politique Agricole Commune. La grande majorité de ces observations sont sévères et recourent des constats et remarques faites par la FNH et d'autres organisations.

La France a désormais quelques semaines pour répondre à ces observations avant l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC en 2023.

Pour cela le PSN devra être revu en profondeur autour de trois priorités :

- ➔ Créer un niveau de paiement supérieur dans l'éco-régime pour rémunérer l'agriculture biologique à hauteur de 145 euros par hectare ;
- ➔ Supprimer la certification HVE (Haute valeur environnementale) de l'éco-régime car elle n'est actuellement pas garante d'un changement de système des exploitations agricoles vers plus de sobriété, d'autonomie et de résilience ;
- ➔ Réhausser le budget pour les mesures agroenvironnementales et climatiques à au moins un milliard d'euros par an, afin de couvrir environ 97 000 bénéficiaires et un quart de la surface agricole au travers des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) systèmes.

Impératif #3 : Donner accès à toutes et tous à une alimentation saine, durable et choisie

En 2020, 5,5 à 7 millions de personnes étaient contraintes de passer par l'aide alimentaire pour se nourrir. Le droit à une alimentation saine n'est pas respecté notamment pour les catégories les plus précaires de la population en France. **Le nouveau quinquennat devra faire plein feu sur cet impératif, notamment en concentrant les efforts dans l'accompagnement à la transformation de la restauration collective et pour la rendre accessible à tous.** Car la restauration collective est un lieu privilégié : avec plus de 3 milliards de repas servis par an, elle porte notamment un enjeu social. En France, parmi les repas hors domicile, un repas sur deux est pris en restauration collective, de la crèche à l'université, des maisons de retraites aux hôpitaux.

D'autant que la guerre en Ukraine provoque une flambée des prix alimentaires et la restauration collective subit l'inflation de manière violente : +10% sur le prix des achats de denrées (selon le réseau Restau'Co). Pour pallier ce problème, le secteur tend à réduire son approvisionnement en produits bio, dont les prix sont sensiblement plus élevés que les prix de produits conventionnels. Ces modifications d'approvisionnements fragilisent les filières durables et de qualité se structurant avec la mise en application de la loi EGalim en restauration collective. Et cette hausse des prix risque malgré tout de se traduire par une hausse des coûts pour les convives, favorisant encore une hausse de la précarité alimentaire.

La marche à ne pas manquer à court terme : le projet de loi de finance

Alors que le plan de résilience fait l'impasse sur le soutien à la restauration collective et à la lutte contre la précarité alimentaire, le projet de loi de finances est le véhicule idéal pour répondre à ces enjeux par trois leviers :

- ➔ **Allouer une aide d'urgence de 20 centimes par repas à la restauration collective pour permettre l'achat de produits bio ;**
- ➔ **Allouer une aide à l'investissement de 33 centimes par repas par an pendant trois ans pour transformer les pratiques en restauration collective.** Dans le cadre d'une enquête menée avec le réseau Restau'Co, 78% des restaurants interrogés ne pensaient pas pouvoir atteindre les objectifs de la loi EGalim sans financements adéquats ;
- ➔ **Généralisation de la tarification sociale dans l'ensemble de la restauration collective publique.**

Impératif #4 : Mettre le commerce au service de la transition écologique et solidaire

Face au libre-échange qui précipite la destruction des écosystèmes et renforce les inégalités, il est urgent de remédier aux nombreuses incohérences entre la politique commerciale de l'UE et les objectifs environnementaux et climatiques définis dans le Pacte vert européen. **La France doit être aux avant-postes du combat visant à aligner ces enjeux.**

Dans cette perspective, **la non-ratification de l'accord UE / Mercosur et du CETA est un prérequis.** En effet, comment justifier l'adoption de règles mettant encore plus en danger des millions d'agriculteurs européens et reléguant au second plan la sécurité sanitaire, la protection de l'environnement et du climat ?

La France doit par ailleurs promouvoir l'introduction systématique de mesures-mi-

roirs dans la réglementation européenne, de sorte que les standards de production applicables aux producteurs européens s'appliquent aussi aux produits importés.

Dans le secteur agricole notamment, il n'est plus acceptable que des denrées accèdent au marché européen alors qu'elles ont été produites selon des pratiques interdites dans l'UE – par exemple en recourant à des pesticides dont l'utilisation est bannie en Europe ou en utilisant des farines animales pour la production de viande bovine. Il est grand temps de venir à bout de cette aberration écologique, économique et sociale qui pénalise les agriculteurs européens, pèse sur les consommateurs européens et participe, dans les pays tiers, à la dégradation de l'environnement et de la santé publique.

La marche à ne pas manquer à court terme : la Présidence Française de l'UE (PFUE)

L'enjeu des mesures miroirs avait été annoncé par Julien Denormandie comme la priorité de la PFUE. Elles sont une condition nécessaire à la réduction de la dépendance aux pesticides. Deux leviers existent pour enfin concrétiser cette ambition d'ici 2 mois :

- ➔ **Défendre un texte ambitieux en matière de déforestation importée.** Le projet de règlement européen actuellement à l'examen doit contenir des mesures permettant de lutter efficacement contre la déforestation importée. Il est nécessaire d'y intégrer, au-delà des forêts, d'autres écosystèmes naturels ; de fixer la date de prescription de la déforestation à 2015 ; de prévoir des systèmes de traçabilité robustes ; d'intégrer la question économique des filières et du revenu des producteurs.
- ➔ **Porter des positions ambitieuses en ligne avec les engagements d'Emmanuel Macron (septembre 2021) dans le cadre du projet de règlement européen sur l'utilisation durable des pesticides.** Nous saluons le maintien de la révision de cette réglementation, nécessaire pour mettre en œuvre les objectifs de la Ferme à la Fourchette. Il y a pour nous sur pesticides des enjeux cruciaux sur lesquels la France doit se montrer à la hauteur :
 1. L'interdiction des exportations depuis le marché européen de pesticides interdits en UE ;
 2. L'abaissement des LMR au seuil de détection pour tous les pesticides interdits par l'UE avant une interdiction plus stricte des substances et pratiques bannies par la réglementation européenne.

Impératif #5 : S'engager concrètement pour lutter contre l'artificialisation des sols

En transformant les sols et le paysage, l'artificialisation impacte aussi bien le potentiel agricole que la biodiversité, ainsi que les capacités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Si la loi climat et résilience, faisant suite au Plan Biodiversité de 2018, a instauré dans la législation l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050 ainsi qu'une réduction de 50% des consommations d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031, le quinquennat qui s'ouvre devra traduire ces objectifs en réalité.

Cette traduction sera d'autant plus ardue que l'artificialisation des sols est liée à des

problématiques centrales telles que le logement, les transports et l'activité économique. De ce point de vue, il est impératif de **mettre en œuvre des mesures qui permettront de réduire efficacement les consommations foncières sans renforcer les inégalités d'accès au logement, à l'emploi et aux services pour les ménages, ni représenter une charge insurmontable pour les collectivités**. En outre, il est impératif d'**intégrer les enjeux de continuités écologiques et de nature en ville** à cette trajectoire de réduction des consommations foncières, de sorte que les politiques de densification urbaine ne soient pas menées au détriment de la biodiversité.

Impératif #6 : Développer massivement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des logements

Le précédent quinquennat a fait fausse route sur 3 points majeurs :

- ➔ L'annonce du Président de la République sans concertation aucune de la construction de nouveaux EPR qui, au-delà de soulever une question démocratique, ne résout en rien le défi climatique à court terme puisque tout nouvel EPR ne produira probablement pas d'électricité avant 2040 ;
- ➔ Le retard accumulé sur le développement des énergies renouvelables par rapport aux objectifs européens : la France est le

seul pays européen à avoir manqué son objectif de 23% d'utilisation du renouvelable dans sa consommation finale d'énergie en 2020. Ce retard doit être comblé rapidement, à court terme c'est la seule option pour remplacer les énergies fossiles, dont celles importées de Russie.

- ➔ Un retard socialement et écologiquement dramatique sur la rénovation des logements : 70 000 rénovations globales et performantes effectuées contre 370 000 nécessaires actuellement.

Le débat sur l'énergie et la prochaine PPE sont l'occasion de mettre au centre du débat public le mix énergétique, non pas sur des considérations techniques mais pour nous interroger, par un débat national et objectif, sur les choix que nous voulons collectivement à la fois en termes de consommation (donc de modes de vie) et de production (donc de mix énergétique).

Pour la FNH, couplée à la réduction par deux de la consommation d'énergie à horizon 2050, un mix énergétique 100% renouvelable est à la fois possible et souhaitable. Ainsi la construction de nouveaux EPR n'est pas justifiée, notamment pour quatre raisons : aucun EPR ne fait aujourd'hui ses preuves, on ne sait toujours pas s'ils fonctionnent, ils interviendront trop tard pour le climat et ils sont au moins aussi coûteux que les ENR même en intégrant les coûts de réseau et de flexibilité,

Impératif #7 : Changer les règles budgétaires européennes pour financer massivement la transition

À la suite de la crise sanitaire et avec le plan de relance européen, certaines règles fiscales et budgétaires ont été suspendues. Cela a permis de débloquer des financements conséquents en faveur du plan de relance européen et de la survie de nombreuses entreprises. La France doit se saisir de ce moment pour que, dans les prochains mois, une réforme des règles budgétaires soit adoptée afin de libérer davantage d'investissements pour la transition écologique.

L'enjeu est double : la France et l'Europe ont besoin de financements à la fois massifs (autour de 25 milliards d'euros par an, sans doute croissants dans le temps) et sur le long terme pour faire la transition écologique et sociale. Sans cela, la transition est un vœu pieu. Il nous faut pouvoir mobiliser l'argent nécessaire sur un temps long pour rénover des millions de logements chaque année, créer de nouvelles lignes de train et créer des alternatives à la voiture individuelle.

CONTACT PRESSE

AGENCE F - THIERRY STEWART

06 99 64 82 80

thierry.stewart@agencef.com



www.fnh.org



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME